



VERBODEN

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23099947

Dépôt / Registre

24 JUL 2023

au greffe du **Greffier** de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0477 049 067**

Nom

(en entier) : **ENERBEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de Financement de Pensions**

Adresse complète du siège : **avenue des Arts, 47 - 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : NOMINATIONS STATUTAIRES - Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2022 - ERRATUM

L'assemblée générale ordinaire en sa séance du 26 juin 2023, a :

- pris acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Michel Houart, avec effet au 2 décembre 2022;

- pris acte de la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Peter Michiels, avec effet au 2 février 2023;

- nommé Madame Sylvie Vangeluwe, représentante des entreprises d'affiliation, née à Etterbeek le 26 septembre 1972 et demeurant avenue de l'Indépendance Belge 60 à 1081 Koekelberg, en qualité d'administrateur. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2029;

- nommé Monsieur Tanguy Hermanns, représentant des entreprises d'affiliation, né à Gand le 25 octobre 1977 et demeurant Sint-Pietersaalstraat 116 à 9000 Gand, en qualité d'administrateur. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2029;

- nommé Monsieur Vincent Franco, représentant des affiliés, né à Huy le 4 mars 1969 et demeurant rue Belle-Vue 27 à 4520 Wanze, en qualité d'administrateur. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2029;

- nommé Madame Marie van den Hove, représentante des entreprises d'affiliation, née à Leuven le 3 janvier 1973 et demeurant avenue Léopold III 21 à 1970 Wezembeek-Oppeem, en qualité d'administrateur. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2029;

- renouvelé le mandat d'administrateur de Messieurs F. Demars, L. Vander Elst et J. Van der Mijnsbrugge pour une période de 6 ans. Ces mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2029.

L'extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2022, déposé au greffe de Bruxelles en date du 8/08/2022, publié aux annexes du Moniteur belge en date du 18/08/2022 sous la référence 22099254 contient une erreur matérielle.

Le texte doit être annulé et remplacé par:

L'assemblée générale ordinaire a, en sa séance du 21 juin 2022,

.../...

- Il est proposé de renouveler le mandat de Messieurs Braun, Michiels, Vogels, De Crock, Geeroms, Jacobs, Wijckmans, Vanautrijve, Van Wijngaerden, Smit et de Madame Vander Schueren. La FSMA ne s'est pas opposée à ces renouvellements.

.../...

A. Deltombe
Fondée de pouvoirs

B. Bocqué
Fondée de pouvoirs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).